Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210927-CC_2021_196-DE

Département du Nord
Arrondissement de LILLE

Communauté de communes PEVELE CAREMBAULT

EXTRAIT DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mille vingt-et-un, le 27 septembre à 18 heures 30, le Conseil Communautaire de la communauté de communes Pévèle Carembault s'est réuni à Pont-à-Marcq sous la présidence de Monsieur Luc FOUTRY, Président pour la tenue de la session ordinaire, suite à la convocation faite le 20 septembre 2021, conformément à la loi.

DELIBERATION CC_2021_196

OBJET :

COMMISSION N°6

SPORTS

Signature d'un avenant à la convention de subvention avec la SAS SP Basket Club d'Orchies

Présents :

Luc FOUTRY, Président
Marie CIETERS, 1ère Vice-Présidente
Bernard CHOCRAUX, 2ème Vice-Président
Michel DUPONT, 3ème Vice-Président
Yves LEFEBVRE, 4ème Vice-Président
Joëlle DUPRIEZ, 5ème Vice-Présidente
Bruno RUSINEK, 6ème Vice-Président
Arnaud HOTTIN, 7ème Vice-Président
Benjamin DUMORTIER, 8ème Vice-Président
Nadège BOURGHELLE-KOS, 9ème Vice-Présidente
Sylvain CLEMENT, 10ème Vice-Président
Bernadette SION, 11ème Vice-Présidente
Jean-Louis DAUCHY, 12ème Vice-Président

Présents à l'ouverture de la séance :

Titulaires présents : 43
Suppléants présents : 0
Procurations : 7

Didier DALLOY, José ROUCOU, Philippe DELCOURT, Thierry BRIDAULT, Franck SARRE, Frédéric PRADALIER, Vincent LAVALLEZ, Olivier VERCRUYSSE, Patrick LEMAIRE, Pascal FROMONT, Marion DUBOIS, Frédéric MINET, Régis BUE, Marcel PROCUREUR, Vinciane FABER, Paul DHALLEWYN, François-Hubert DESCAMPS, Sylvain PEREZ, Christian DEVAUX, Pascal DELPLANQUE, Ludovic ROHART, Michel PIQUET, Gilda GRIVON, Frédéric SZYMCZAK, Valérie NEIRYNCK, Didier WIBAUX, Luc MONNET, Jean-Paul VERHELLEN, Alain BOS, Jean-Luc LEFEBVRE,

Nombre de votants : 50

Ont donné pouvoir :

Odile RIGA, procuration à Sylvain CLEMENT
Isabelle LEMOINE, procuration à Régis BUE
Thierry DEPOORTERE, procuration à Alain BOS
Carine JOURDAIN, procuration à Michel PIQUET
Emmanuelle RAMBAUT, procuration à Bruno RUSINEK
Thierry LAZARO, procuration à Luc FOUTRY
Michel MAILLARD, procuration à Vinciane FABER

Absents excusés :

Guy SCHRYVE, Alain DUCHESNE

Secrétaire de Séance : Sylvain PEREZ

Envoyé en préfecture le 29/09/2021
Reçu en préfecture le 29/09/2021
Affiché le
ID : 059-200041960-20210927-CC_2021_196-DE

COMMISSION 4

FINANCES

Signature d'une convention de subvention avec la SAS SP « Basket Club d'ORCHIES » pour l'année 2021

Le Conseil Communautaire,

Dans le cadre de sa politique de soutien aux clubs sportifs de haut niveau,

Vu la délibération CC_2021_035 du Conseil communautaire du 15 février 2021 relative à la signature d'une convention de subvention avec la SAS SP « Basket club d'ORCHIES » pour l'année 2021.

Considérant que cette convention prévoyait le versement d'une subvention de 150 000 € au profit de la SAS SP « Basket Club d'ORCHIES » au titre de l'année 2021.

Vu le projet d'avenant entre la SAS SP BASKET CLUB et le Communauté de communes Pévèle Carembault, relatif à l'octroi d'un complément de subvention de 50 000 €.

Considérant que Messieurs Frédéric SZYMCZAK et Ludovic RHOART ne prennent pas part au vote.

Ouï l'exposé du Président,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE (par 48 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION SUR 48 VOTANTS)

- ***D'octroyer une subvention supplémentaire de 50 000 € à la SAS SP BASKET CLUB D'ORCHIES au titre de la saison 2020-2021, dans les conditions telles que définies dans l'avenant à la convention annexe à la présente convention.***
- ***D'autoriser Monsieur le Président à signer un avenant à la convention d'objectifs afin d'organiser le versement de la subvention au profit de la SAS BASKET CLUB D'ORCHIES.***

Ont signé au registre des délibérations les membres du Conseil Communautaire repris ci-dessus.
Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme
Le Président

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PÉVÈLE CAREMBAULT

Luc FOUTRY